

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° I-CF1493

présenté par

M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général

à l'amendement n° CF|1075 de M. de Courson

APRÈS L'ARTICLE 3

À la fin de l'alinéa 1, substituer à l'année :

« 2025 »,

l'année :

« 2024 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.